numéro 9
> Octobre 2003

# Tal Ar Sonerien

*Auprès des Sonneurs*

> magazine municipal d'informations de Plozévet

## sommaire

> Hommage **Page 2**
> Vie des quartiers **Page 3**
> Dossier **Pages 4-5**
> Saison **Page 6**
> Vie associative **Page 7**
> Vie scolaire **Pages 8-9**
> Jeunesse **Pages 10-11**
> Actualités **Page 12**
> Plozévet d'autrefois **Pages 14-15**

## éditorial

# Commune et Communauté de communes…

Plozévet a fait le choix, il y a quelques années (en 1993) d'intégrer la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB), en même temps que toutes les autres communes du canton (à l'exception de Plonéis qui a depuis quitté la Communauté pour rejoindre celle de Quimper).

Dix ans après, où en sommes-nous ? La CCHPB est devenue compétente dans certains domaines : affaires économiques, voirie (pour les routes dites d'intérêt communautaire : RIC), ordures ménagères, assainissement, équipements importants qui, dans le langage administratif, deviennent des "équipements structurants".

Ces transferts de compétence de la commune à la communauté de communes n'ont sans doute pas changé grand'chose à la vie de tous les jours des Plozévétiens, tout au moins à première vue. Dans le fond, les choses ont sensiblement évolué - sur le plan des financements, par exemple. Plozévet seule n'aurait jamais pu financer la construction de la salle socio-culturelle qui sortira de terre l'an prochain : le projet, initié par Plozévet, obtiendra des subventions supplémentaires parce qu'il est communautaire.

La salle sera un "équipement structurant" ; d'autres projets, sur d'autres communes verront certainement le jour et seront de même portés par la Communauté de Communes - ce qui permettra sans aucun doute une meilleure harmonisation des structures, et peut-être une plus grande solidarité entre les uns et les autres.

Le fait de faire partie d'une communauté de communes n'empêche pas la commune de rester "maîtresse chez elle". Beaucoup d'activités restent de la responsabilité de la municipalité, et toute décision prise à la Communauté de Communes est votée (ou non) par les élus communautaires de la commune. Il faut simplement espérer que l'ère des querelles de clochers est révolue, et que, l'union faisant la force, la CCHPB continuera à œuvrer efficacement pour le bien-être de ses administrés.

*Les élus plozévétiens qui siègent à la CCHPB :*
Jeannine BOURHIS, Claudie GUENOLE, Pierre PLOUZENNEC (Maire), Thierry SCLAMINEC

*Jeannine BOURHIS*
*Vice-Présidente de la Communauté de Communes Du Haut Pays Bigouden*

# Kenavo, Tin Guellec

*Tous les Plozévétiens ont perçu la disparition de Corentin LE GUELLEC comme celle d'un proche. Un fort lien affectif le liait à notre commune et à ses habitants. Il nous laisse en héritage l'exemplarité de son parcours, la force de ses engagements et la fidélité à ses convictions. Enseignant dans l'âme, il a toujours privilégié la pédagogie aux rapports de force. Ses anciens élèves appréciaient sa patience ; ses administrés, son dévouement et son humeur égale. Chacun trouvait auprès de lui considération et qualité d'écoute. L'immense tristesse que nous ressentons est à la mesure du respect et de la reconnaissance que nous lui portions.*

Le Maire, *Pierre PLOUZENNEC*

## Extrait de l'hommage rendu à Tin Guellec

*par son ami et voisin Pierrot Celton lors de la cérémonie des obsèques*

"Corentin Le Guellec, né le 19 décembre 1918, était le cadet d'une famille de quatre enfants, de parents commerçants honorables et bien connus à Plozévet et dans le secteur du Cap-Sizun.

Après ses études à l'école publique de Plozévet, il est admis à l'Ecole Primaire Supérieure de Pont-l'Abbé d'où il revient en 1935 pour fréquenter le Cours Complémentaire de sa commune.

C'était à la fois "la tête et les jambes". Talentueux footballeur, il fut un excellent ailier gauche qui fit les beaux jours de la Plozévétienne.

Admis à l'Ecole Normale de Quimper en 1937, il en fut élève en 1937-1938 et en 1938-1939, mais il n'y finit pas ses études, la mobilisation l'en empêchant : et c'est le conflit, la captivité dans le froid, en Prusse Orientale.

*L'Instituteur en 1947*

Combien de fois notre esprit ne l'a-t-il pas accompagné lorsqu'il remémorait, avec ses dons de narrateur, les souvenirs d'une jeunesse passée au-delà de nos frontières ? Nous connaissions, les moindres détails, les péripéties qu'il avait vécues et qui l'avaient profondément marqué durant cette tranche de vie.

A son retour en 1945, il fut nommé instituteur à Plozévet en classe de CE2 et devint Directeur de l'Ecole Georges Le Bail en 1968, jusqu'à sa retraite en 1974, avec comme distinction honorifique celle de Chevalier des Palmes Académiques pour les nombreux services rendus à l'Education Nationale. Car, en plus de son métier d'enseignant et d'éducateur, il participait à toutes les activités liées à l'école :

- Les kermesses avec le stand de pêche à la ligne qu'il tenait avec son épouse et qui lui donna le goût de taquiner, en fin connaisseur, le bar et la vieille.
- Les pièces de théâtre où il excellait dans les rôles les plus délicats.
- Les réunions qu'il animait en interprétant les chansons de Jean Ferrat, de Charles Trénet ou de Charles Aznavour en particulier, et de bien d'autres encore.

Mais ses activités ne s'arrêtaient pas là. Très tôt il participa, en tant que conseiller ou adjoint, à la vie municipale sous les mandats de Messieurs Albert Le Bail, Noël Larzul et Hervé Henry jusqu'en 1971, année où il gravit l'échelon supérieur, celui de Maire et il occupa cette fonction pendant 18 ans, jusqu'en 1989.

*Le 8 avril 1962, lors d'une élection à la Mairie.*

Excellent administrateur, ses concitoyens n'eurent qu'à louer ses services : il sut gérer prudemment et avec efficacité les affaires communales.

Doué de remarquables qualités pour nouer des relations, il usait volontiers d'euphémismes ou de formules imagées, teintées d'un brin d'humour afin de bannir de son vocabulaire la négation sèche et tranchante, le "non" catégorique.

Aussi, n'a-t-il connu que des amis et leur présence ici, aujourd'hui, montre combien il était aimé. Sa simplicité, sa tolérance, sa convivialité, son abord facile faisait de lui un homme respectable, un ami de tous, que nous appelions par sympathie "Tin Guellec", deux mots qui venaient tout droit du fond de notre cœur.

Il fut, jusqu'à un passé récent, le porte-drapeau de la section locale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre. Aujourd'hui, ce sont ses amis qui lui rendent les honneurs.

Permettez-moi, au nom de tous, de présenter à son épouse Aline, à ses enfants et petits-enfants Jean-Paul, Marie-France et Laura, Nicole, Werner et Frank, et à toute la famille nos condoléances émues et sincères… ".

# Du côté de Lesneut

"C'est au pied du calvaire - un des plus anciens du Finistère semble-t-il ? - que se sont rencontrés élus et administrés. C'était le 28 juin dernier.
D'un périmètre dépassant largement le quartier de Lesneut, anciens, nouveaux et même futurs résidents ont profité de ce rendez-vous pour faire ample connaissance et c'est dans une ambiance amicale et bon enfant que l'on a fait l'état des lieux. Chacun y a été de ses observations, souhaits et suggestions.
Pierre Plouzennec, maire, et les adjoints aux diverses commissions ont pris note. Ils ont aussi expliqué ce que l'on pouvait et ce que l'on ne pouvait pas faire, ce dont il fallait prendre en compte (environnement, finances, compétences communales et intercommunales).
Tout cela dans une conversation à bâtons rompus et sans aucun cérémonial. "La mairie est ouverte à tous, venez nous rencontrer, quand vous le souhaitez. Nous sommes toujours disponibles aux jours et heures de nos permanences...".

Cette invitation aurait dû clore la rencontre, mais l'on ne quitte pas Lesneut sans une visite au lavoir, encore mal en point à l'heure actuelle mais qui reprendra toute sa superbe après sa restauration par l'association du Patrimoine. Au passage, une petite halte s'imposait sur le "vignoble" d'Andrée et Jacques Généraud, un couple de retraités champenois qui a préféré notre douce Bretagne au climat plus rude de leur région d'origine. Et, comme à Lesneut tout est convivialité, une excellente dégustation de "pétillant" issu de leur production personnelle a été fort appréciée à la fois par leurs voisins et par les élus.

De telles rencontres municipalité-administrés sont à reconduire et à poursuivre dans les autres villages de la commune. Ce n'est qu'en marchant que l'on avance... "

*Les gens de Lesneut*

*"Pétillant" et Convivialité à Lesneut*

# Les élus sur le terrain

*Après Kermenguy, Menez Gured, le Gored et Poulhan l'an passé, avant cet été ce fut au tour de la Trinité, de Lézavrec et de Lesneut...*

## Auprès de la Chapelle

Le village de la Trinité connaît depuis quelques temps une effervescence due à la fréquentation de la très belle chapelle pour les offices religieux. Il est bien évident que le confort n'est pas celui de l'église paroissiale, mais ceci aura sans doute contribué à poursuivre les efforts pour la préservation et la mise en valeur de ce très riche patrimoine. Ce qui ne va pas sans poser quelques petits problèmes de stationnement. Une réflexion est en cours pour l'aménagement d'une aire de stationnement... Comme dans tous les autres quartiers, les sujets les plus fréquemment abordés : l'insécurité routière, quelques problèmes de voisinage et une demande pressante des riverains pour leur raccordement à l'assainissement public. Même si ce secteur de la commune a été défini comme prioritaire, Il faudra sans doute encore s'armer d'un peu de patience. Un dossier qui sera suivi par la Communauté de communes.

## Chez les "Lezavreciens"

Poursuivant l'opération *"Rencontres avec la population"*, le dimanche 1er juin, les membres de l'équipe municipale se sont retrouvé au carrefour de la route de Kerguillet pour rencontrer les habitants du quartier. Dès 10 heures les "Lezavreciens" de souche ou de fraîche date ont convergé vers le lieu du rendez-vous. Soleil et ambiance plus que chaleureuse ! Les conseillers et adjoints se sont présentés puis ce fut le tour des habitants du quartier. Moment très convivial car certains ont pu prendre le temps de parler à leurs voisins. Après un bref tour d'horizon pour présenter le quartier, toute la "troupe", guidée par Marie-Jeanne Mao et Henri Strullu, s'est dirigée vers les confins du hameau pour découvrir un espace très agréable, fleuri et accueillant. Les sujets les plus divers ont été évoqués, les doléances notées et ces deux heures n'ont pas été de trop...

# Le voile est levé sur les premiers tracés de la future salle socioculturelle

*Comme prévu au calendrier, le 17 septembre dernier, l'architecte OIlivier FETTER (en collaboration avec Christian HAMARD, architecte d'intérieur) a dévoilé au comité de pilotage les premières esquisses de cet équipement intercommunal. Assistaient à cette présentation :*

- *Emmanuel JARRY de la SAFI (Société d'aménagement du Finistère)*
- *La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (Marie-Pierre QUERE, secrétaire générale et Patrick DANART, directeur des services techniques)*
- *Le maire de Plozévet Pierre PLOUZENNEC, Pierrot BOSSER et Jean-Claude STOURM, adjoints, (Jean-Bernard YANNIC, excusé),Gérard GADONNA, conseiller municipal délégué à ce dossier ainsi que Claudie GUENOLE et Thierry SCLAMINEC tous deux à la fois conseillers municipaux et conseillers communautaires.*
- *Des représentants du monde associatif (Guy PIERCHON pour DIHUN, Françoise JOLIVET de TAMM KREIZ et Roger POGEANT, Président de l'Inter-Associations de Plozévet),.*

## Quel emplacement pour la salle ?

En 1999, lors de la première étude de la SAFI, une double possibilité s'offrait à la commune pour la construction d'une future salle : d'abord, auprès de la salle Jules Ferry au centre bourg. La nature des sols et le manque d'espace ont conduit le conseil municipal a étudié la seconde solution, c'est à dire auprès du foyer communal. L'acquisition récente de l'ensemble des terrains situés dans un périmètre compris entre l'école Georges Le Bail, Le Foyer Communal et le Collège Henri Le Moal ont permis au groupe de pilotage de faire une nouvelle proposition, cette fois-ci plus proche de l'Ecole Georges Le Bail et de son futur équipement.

*Le plan du site*

## En réponse aux besoins

Plus de 20 salles visitées par les conseillers municipaux, une expérience non négligeable de la vie associative pour la majorité d'entre eux et une étroite collaboration avec des professionnels du spectacle et des utilisateurs de salles ont facilité la tâche du groupe.

*Vues de la salle*

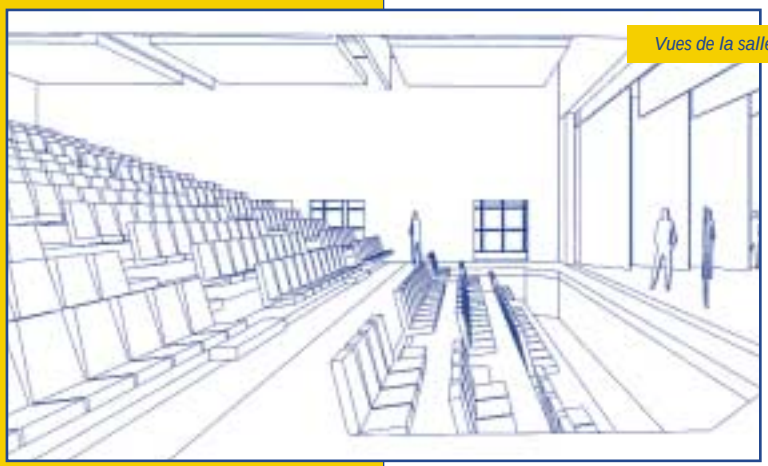

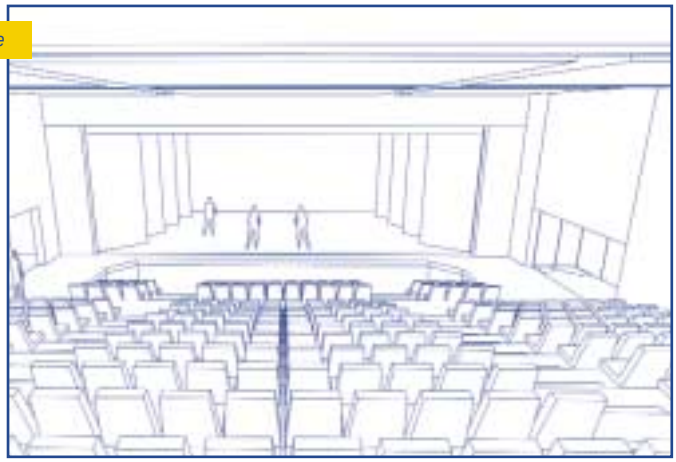

# Note de présentation

*(Ollivier FETTER, Architecte, septembre 2003)*

## > Fonction

L'équipement projeté doit permettre le déroulement d'activités diverses, parfois de façon simultanée :

- utilisation par les associations locales pour des activités ;
- permettre le déroulement de spectacles.

**Ainsi, le projet comporte quatre secteurs fonctionnels :**

1. Un hall d'entrée comportant un bureau administratif, un pôle d'accueil, des locaux sanitaires, des locaux techniques.
2. Une grande salle accessible par un sas depuis le hall d'entrée. Cette salle est en relation avec l'espace scénique et la salle de réunion. Cette salle est équipée de gradins mobiles. Des locaux de rangements permettront le stockage de mobilier.
3. Un espace scénique comportant une scène, avec rangement, loges et sanitaires attenants. Ces locaux peuvent être mis en relation avec la salle de réunion dans le cas de spectacles nécessitant des loges importantes (groupes). La scène est accessible directement sur l'extérieur pour les approvisionnements ainsi que pour le déroulement de spectacles en plein air.
4. Une salle de réunion accessible par l'extérieur indépendamment des autres secteurs, avec office attenant et sanitaires. Cette salle peut être également en relation directe avec la grande salle suivant les besoins.

La répartition des espaces fonctionnels permettra une grande souplesse d'utilisation de l'équipement, en fonction des besoins des utilisateurs.

## > Architecture

- La mise en forme du programme fonctionnel doit permettre la mise en valeur du nouvel équipement dans son site d'implantation. Le volume important de la salle de spectacle est donc exploité en tant que signal pour marquer la présence du bâtiment. Ce volume principal est accompagné par des masses secondaires traduisant les espaces nécessaires au fonctionnement de l'équipement.
- Le bâtiment est situé en recul sur l'avenue Georges Le Bail, accessible en principal depuis celle-ci au travers d'un espace paysagé comportant des places de stationnement. Cette implantation permet une bonne intégration du nouvel équipement au contexte urbain du site par création d'un nouveau paysage prenant en compte la façade du groupe scolaire lui faisant face au Sud de l'avenue. Cette disposition permet la création d'un espace commun de mise en valeur pour le nouveau centre socioculturel intercommunal, en intégrant les constructions pré-existantes à la composition.
- Les stationnements nécessaires aux besoins des grandes manifestations seront aménagés sur l'arrière du bâtiment. Accessibles depuis la rue de Kerfily, ils seront traités de façon à permettre une utilisation non spécifique des espaces.
- L'entrée principale de l'équipement est située en façade Sud du bâtiment, face à l'avenue Georges Le Bail.
- Le hall d'entrée est situé en partie Est du bâtiment, en retrait du volume principal et ainsi à l'abri des vents dominants.
  Le passage sous un auvent menant à un sas, permet une mise en scène de l'accès à la salle de spectacle au travers d'un hall largement éclairé et d'un second sas formant tampon.
- La salle de spectacle est traitée à niveau avec l'espace scénique afin de permettre la meilleure exploitation des surfaces suivant les activités. Une fosse est prévue devant la scène afin de retrouver une configuration conforme au déroulement de spectacles avec le public sur gradins.
- Les volumes extérieurs sont traités de façon à permettre une bonne lisibilité des espaces intérieurs, avec affirmation du volume majeur de la grande salle, expression de la technicité de l'équipement par le traitement du volume des locaux techniques en liaison avec les volumes du pôle d'accueil.

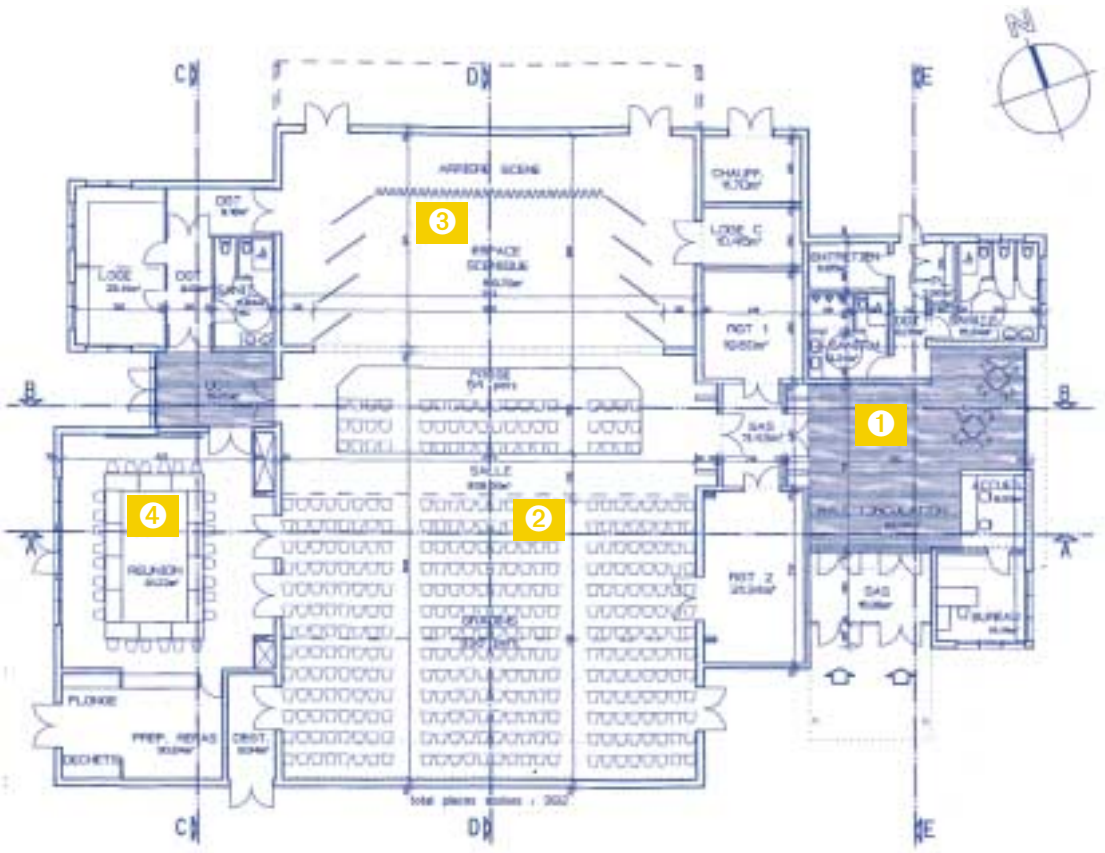

# Kaléidoscope d'un bel été

## L'été des assossss... que du bonheur !!!

L'été s'est achevé (en prenant bien son temps) et avec lui le cortège des animations estivales proposées pendant toute la saison par les différentes associations de la commune. A l'heure du bilan, c'est avec plaisir que l'on peut constater que les manifestations organisées cet été ont toutes connu un franc succès. Cette réussite, due en grande partie à l'engagement des bénévoles, a pu également se concrétiser grâce à la solidarité et l'entraide dont les associations ont fait preuve cette année. Il n'était pas rare en effet de voir, cet été deux ou trois associations travailler de concert soit sur un projet commun, soit à la mise en place ou au démontage de structures. De plus, en ce qui concerne la partie technique du travail des associations (transport de matériel, mise en place de sites) les services techniques de la municipalité n'ont pas été en reste pour donner un bon coup de main, le travail étant grandement facilité par les trois remorques récemment acquises par la commune. Bref, un bilan très positif sur le plan relationnel pour les associations de PLOZEVET. Tout le mal que l'on peut leur souhaiter c'est de faire encore mieux l'année prochaine et espérons que les manifestations qui seront proposées durant les mois à venir connaîtront le même sort...

*La plage du Kerrest " ensablée" avant l'été*

## Fréquentation record sur nos plages

Avec les températures caniculaires, les plages ont été prises d'assaut. La flamme verte a flotté presque chaque jour au-dessus de Canté.
Le Tiralo, engin destiné à rendre accessible les plaisirs de la baignade aux personnes à mobilité réduite, a été apprécié. Le sable remonté avant la saison sur les galets... le soleil dardant ses rayons... Où était-on mieux que sur la plage ? L'accueil réservé au public par Lucie et Philippe Maitres-Nageurs au poste de Canté, ont fait le reste.

*Le Maire accueille les bébés de l'année pour leur première "sortie de la classe"*

*Près de 400 marcheurs dans le sillage des musiciennes slovaques pour un circuit de 13 km (San Reun et la Trinité)*

*Soirée contes au four à pain de Keristenvet*

*Inédit et insolite, le Kamchatka au Mondial'Folk*

*Grâce et perfection du Ballet National d'Ossetie du Nord*

Awen, l'Office de Tourisme, la Ploz, le Mondial'Folk et les autres... les animateurs de l'été...
ici les Boulis à Pors Poulhan pour leurs 10 bougies.

*Etre bien dans son corps, bien dans sa peau*

# Association TAMM KREIZ
## Ecole de danse du Pays Bigouden

### > Pour les enfants

Présente depuis une dizaine d'années sur Plozévet, l'Ecole de danse accueille tous les mercredis d'abord les enfants de 3 à 5 ans de 14h30 à 15h30 puis les 6 à 9 ans de 15h30 à 16h15 (2e étage de la mairie). Y sont pratiquées danses rythmiques et techniques d'éveil à la danse moderne. Méthode ludique de danse, participation de l'enfant comme acteur de la construction de son schéma corporel, ouverture sur le monde, créativité et imagination sont les mots-clefs de cet apprentissage. Qu'y exprime-t-on? Les sensations, les sentiments, les idées, les connaissances, les désirs... la vie! Y sont abordées les notions telles qu'espace-temps, spatialité, écoute, mathématiques, bilatéralité (droite, gauche), rythme, relation aux autres... D'abord pressenties, ces notions fondamentales sont ensuite mieux comprises. L'animateur fait agir, réfléchir, imaginer, en observant les enfants afin de les amener le plus loin possible dans leurs découvertes, en étant attentif au cheminement de chacun, en respectant le rythme individuel des acquisitions variables d'un enfant à l'autre. Ensuite, lorsque les enfants ont plus de 9 ans, pour l'instant, ils rejoignent les cours de danse moderne de Plogastel ou Plonéour. Dans un proche avenir, le nombre d'enfants étant en constante progression, il faudra envisager la programmation des cours à Plozévet, bientôt dotée de sa nouvelle salle. Pour compléter cet apprentissage, Tamm Kreiz intervient dans les écoles et participe activement aux projets éducatifs des établissements par la danse. Rappelons de plus qu'une activité d'éveil corporel a lieu pour les bébés dès l'acquisition de la marche et pour les 2 et 3 ans à Plonéour.

### > Pour les adultes

Chaque lundi, de 14h à 15h, ce sont les adultes de plus de 55 ans qui viennent se familiariser avec la gym-détente, basée sur la gymnastique douce : activité physique en musique adaptée à chacun, favorisant l'équilibre, l'entretien du corps, la coordination, le réflexe, l'assurance physique, la solidité des appuis, le renforcement musculaire, la souplesse articulaire, l'acuité visuelle et auditive... Par ailleurs, après avoir suivi une formation labellisée par le service gérontologique du CHU de Rennes, les animateurs de l'Ecole de danse interviennent avec l'UDARPA dans l'animation des ateliers - équilibre, pour la prévention des chutes chez la personne vieillissante.
De l'apprentissage à l'animation locale : un groupe de création chorégraphique est issu des rangs des élèves. Âgées de 15 à 20 ans, elles proposent des spectacles de danse moderne inspirés par notre culture et ont ainsi animé en son et lumières des lieux comme les chapelles de Penhors, Languidou, Lanvern, la pointe de la Torche, le port de Kerity, le manoir de Kerhoas. Elles ont aussi été ambassadrices du Pays Bigouden avec différents spectacles comme DANS AN AMZER ou VENT d'OUEST, dans des contrées plus lointaines comme Paris ou Agadir au Maroc, cette année.

### Historique

Fondée en 1984, l'association Tamm Kreiz a tout de suite pris une dimension intercommunale.
Elle est gérée par un Conseil d'Administration de parents d'élèves représentant toutes les villes où l'association est présente.

### Pourquoi la danse ?

Une activité physique est nécessaire à une bonne santé ! Pour lutter contre la surcharge pondérale, contre le cholestérol, contre le diabète. La pratique de la danse favorise un bon système cardio-vasculaire, prévient l'ostéoporose, les chutes chez la personne vieillissante, en visant le renforcement musculaire, le développement de la coordination des mouvements, l'amplification de la souplesse articulaire, la tonification, la solidité des appuis et la confiance en soi.

**• Contact**
Tél. 02 98 82 62 55
http: / / tammkreiz.waika9.com.

# Gymnastique féminine,
## une activité de l'Amicale Laïque

Depuis une dizaine d'années, au sein de l'Amicale Laïque de Plozévet, ont été créés des cours de gymnastique d'entretien, aujourd'hui animés par Jacqueline Pensec. Cette gymnastique s'adresse à toutes les femmes qui désirent garder ou améliorer leur tonicité et leur souplesse, tout en travaillant leur souffle, dans un climat convivial, sans esprit de compétition. Au rythme de quelques musiques entraînantes, les cours se déroulent chaque lundi à 20 heures et jeudi à 10 heures, en période scolaire, au 1er étage de la salle Jules Ferry, à Plozévet. L'association comptait une quarantaine d'adhérentes pour la saison 2002 / 2003, qui se partageaient entre les deux cours. 2 séances d'essai gratuites sont offertes à toutes celles qui souhaiteraient pratiquer cette activité.

*A la salle Jules Ferry*

**• Contact**
02 98 91 34 10
Anne Marie Gourret
02 98 74 08 47
Jacqueline Pensec

## Ecole Georges-Le Bail : maintien de la sixième classe

La mobilisation des parents et des élus a payé : la sixième classe de l'école Georges Le Bail maintenue !
Dès l'annonce par les services de l'Education Nationale de la suppression du 6ème poste d'enseignant à l'école Georges Le Bail, les parents se sont alarmés et se sont mobilisés, tant cette mesure leur semblait complètement aberrante.

Avec l'aide de la municipalité, ils ont multiplié les actions : courriers, occupation des locaux, rencontres avec l'inspecteur de l'Education Nationale, avec l'inspecteur d'Académie. Lors du dernier entretien avec ce dernier, il leur avait été répondu qu'il ne pouvait y avoir "deux poids, deux mesures" entre les écoles. A la rentrée, un décompte a été effectué par l'inspecteur de l'Education Nationale et une nomination intervenait : celle de Florence CHIQUET qui nous vient de Quimper. Il est évident que l'allègement des effectifs dans les classes permettra un travail plus efficace des enseignants et un mieux-être pour les élèves.

# Rentrée 2003

*De la maternelle à la troisième : 80 personnes au service de 454 écoliers et collégiens*

L'Education Nationale, second employeur de la commune. En effet, ce sont près de 80 personnes qui travaillent directement ou indirectement pour les enfants et les adolescents scolarisés à Plozévévet : enseignants, administration, intendance, services techniques …

## 241 élèves au collège Henri-Le Moal

Créé en octobre 68, le collège Henri-Le Moal affiche une bonne santé dans la continuité. Le collège s'est bien placé en juin dernier pour les résultats du brevet, avec 89,4 % de reçus pour une moyenne départementale de 86,4 %.

L'équipe professorale est composée de 27 personnes, une équipe élargie du fait de nombreux "temps partagé" (des professeurs assurant des cours dans d'autres établissements). Cette équipe s'est retrouvée lundi pour la prérentrée dans une ambiance sympathique. Le personnel de surveillance est composé de deux temps complets et de quatre mi-temps.

Le collège Henri-Le Moal possède un internat, qui est déjà complet avec 22 élèves accueillis. Les demandes ont été en forte augmentation (une vingtaine de demandes pour moins d'une dizaine de places) avec une sélection rendue obligatoire sur critères sociaux. Maryvonne Dauthel a été nommée gestionnaire du matériel à mi-temps. Venant de la Haute-Marne, où elle assurait déjà cette fonction d'intendante dans un collège, Elle a trouvé résidence au collège. Au secrétariat aussi on trouve du changement, avec le départ de Martine Le Borgne, remplacée par une Plozévétienne, Martine Bloch-Ansquer, une ancienne élève du collège qui passe de l'autre côté du bureau. Nommée secrétaire à temps plein, elle travaillait auparavant à l'Inspection Académique à Quimper.

*Maryvonne Dauthel et Martine Bloch-Ansquer*

*L'ensemble du Personnel du Collège*

La garderie

Les ATSEM

A la bibliothèque

A la cuisine

La Grande Section de Maternelle
Anne Marie Gourret et Ariel Nicol

A l'école primaire : Jean Charles Goulo, Rosène de St-Hilaire (psychologue scolaire), Anne Marie Le Moigne, Hélène Goulo, Catherine Nicolas, Florence Chiquet, Patrick Bourdon

Anne Lucas (directrice) avec
Claude Le Mat et Isabelle Kérivel

## Animation jeunesse à Plozévet :

# une nouvelle convention avec la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

*Depuis le mois d'août, une convention lie la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden à l'Ulamir centre social du Goyen. Elle vise à poursuivre et développer l'animation jeunesse telle qu'elle a été menée depuis plusieurs années par le service jeunesse de la Communauté. L'Ulamir centre social du Goyen interviendra sur les communes de Gourlizon, Guiler sur Goyen, Landudec , Plogastel-Saint-Germain et Plozévet. Dihun, quant à elle, interviendra sur Plonéour-Lanvern, Tréogat, Peumerit, Plovan et Pouldreuzic. C'est en étroite collaboration que l'Ulamir et Dihun, vont s'attacher à répondre au mieux aux attentes des jeunes de Plozévet.*

*De gauche à droite : Jean-Yves Le Guillou, animateur jeunesse, Séverine Fréchet, animatrice du relais assistante maternelle, Amandine Departe, directrice du centre de loisirs, Jean-René Kervarec coordinateur enfance jeunesse*

# ULAMIR

### *Animation, prévention, projets collectifs*

Ce projet vise à accompagner les jeunes dans la pratique de leurs loisirs, à animer les foyers de jeunes, à favoriser la pratique de loisirs diversifiés. Enfin des actions de prévention et de sensibilisation seront programmées et nous accompagnerons les jeunes dans la réalisation de leurs projets collectifs. L'Ulamir a une longue expérience dans l'animation jeunesse : depuis 10 ans (à Landudec, entre autres communes). Notre ambition est de répondre au mieux aux attentes des jeunes. C'est pourquoi, nous ne proposons pas de programme "clé en main", mais un accompagnement, une disponibilité et des compétences qui permettront aux jeunes de Plozévet de construire leurs loisirs ou leurs projets. Un nouvel animateur, Jean-Yves LE GUILLOU est chargé de ce projet. Il sera accompagné d'un second animateur Erwan MOALIC et des différents animateurs de l'Ulamir en fonction de leurs compétences (sportives, multimédia, social, etc…). Hervé FOURN, directeur de l'Ulamir et Jean-René KERVAREC, coordinateur jeunesse sont, quant à eux, chargés de la bonne réalisation du projet.

### *Concertation et partenariat local, enquête auprès des jeunes*

Un projet jeunesse ne pourra répondre aux attentes que s'il s'adapte aux réalités de Plozévet et s'il associe tous les partenaires locaux : le collège, les associations locales, les élus communaux. Ce projet sera défini à Plozévet avec l'ensemble des partenaires mais aussi avec les parents et les jeunes. En collaboration avec le collège, la commune prépare une enquête auprès des jeunes. C'est pourquoi, ces premières semaines vont être principalement consacrées à la découverte de la Commune et aux rencontres avec tous les acteurs locaux. Mais déjà nous souhaitons lancer des actions avec les jeunes.

### *Le foyer des jeunes ouvert chaque vendredi*

Depuis le mois de septembre, le foyer des jeunes est ouvert chaque vendredi de 20h30 à 22h30. Lieu de rencontre, d'écoute, d'activités, ou d'organisation de projet, il appartient aux jeunes avec l'animateur de s'organiser d'imaginer la vie de leur foyer. Jean-Yves LE GUILLOU sera à la disposition des jeunes pour chaque vendredi discuter, organiser une sortie ponctuelle, élaborer un programme, etc. De même, chaque samedi après-midi, un animateur sera présent au foyer ou partira avec les jeunes en activité. Le samedi matin est réservé aux amateurs de surf jusqu'au mois de décembre (Réservation au 02 98 54 54 20 avant le vendredi soir, gratuit pour ceux qui ont un équipement, 10 € par séance pour les autres).

### *Quelques événements d'octobre à décembre*

Pour rendre dynamique ce projet jeunesse, nous allons proposer jusqu'au mois de décembre trois ou quatre temps forts. Un week-end de prévention routière en novembre permettra de débattre et de sensibiliser aux risques de la circulation routière. Une soirée débat sur les toxicomanies sera programmée. Enfin, une fête autour du sport visera à rassembler le plus grand nombre de jeunes.

La politique jeunesse demeure sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Les grandes lignes de notre action seront définies avec elle, mais aussi avec le conseil municipal de Plozévet. Ce projet intercommunal et communal ne trouvera son plein essor que dans la concertation entre tous les partenaires : les jeunes, les parents, les animateurs, les associations locales et les élus. Nous souhaitons proposer un projet jeunesse dynamique tout de suite mais qui trouvera son rythme de croisière dans quelques semaines avec une meilleure connaissance de la commune de Plozévet pour l'Ulamir centre social du Goyen.

### *En Pratique*

Pour joindre *Jean-Yves LE GUILLOU*, animateur jeunesse :
Tél : 02 98 54 54 20 ou 06 83 28 03 44
*Bureau :* Ker Héol, rue de Briscoul, 29710 Plogastel-St-Germain.
Ou *Ulamir centre social du Goyen*, 7 rue du Capitaine Blanchard 29100 POULLAN / MER
Tél. 02 98 74 27 71 - E-mail : ulamir.goyen@wanadoo.fr

# DIHUN

### *Historique*

Dihun est née en 1991 de la fusion de 2 associations : les 3 Clefs (basée à Pouldreuzic) et Dihun (basée à Plonéour). Ces 2 associations entièrement gérées par des bénévoles avaient pour objectif de proposer des activités culturelles en milieu rural. La fusion est venue en parallèle à la création de la CCHPB et celle-ci est très vite devenue un partenaire privilégié avec entre autres un soutien financier qui s'est accru au fur et à mesure du développement et de la professionnalisation de l'association. Aujourd'hui Dihun intervient sur les 10 communes de la CCHPB, gère 5 permanents et une vingtaine d'intervenants sur 3 secteurs d'activités :

### • 1 - *Les activités culturelles en direction des enfants, ados et adultes*

Nous proposons 25 activités pour 800 adhérents inscrits, dont la moitié dans le domaine de la musique mais aussi en arts plastiques, danses pour adultes, stretching-relaxation, cours de langues (anglais, breton, allemand) judo. Ces activités sont réparties sur les communes et tiennent compte des propositions faites par les associations locales pour ne pas les concurrencer. Sur Plozévet, nous comptons environs 50 inscriptions par saison à nos activités, dont la moitié en musique (accordéon largement en tête) et les autres réparties en judo, stretching, danse bretonne, africaine, de société, cours de langues et arts plastiques. Seule la musique est organisée sur Plozévet avec des propositions de cours en synthé, clavier, piano, accordéon, flûte, guitare et éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans. En fonction des demandes, nous pouvons aussi organiser des ateliers d'arts plastiques pour enfants ou adultes et espérons, dans la nouvelle salle à vocation culturelle, développer un pôle d'activité théâtrale (ateliers mais aussi spectacles, stages...)

### • 2 - *Un rôle d'animation et un partenariat actif*

Dihun propose tout au long de l'année des concerts, stages, bals et festoù-noz et intervient auprès des écoles et ce, la plupart du temps, avec les associations locales et les communes. L'association dispose de plus d'un centre de ressources en sonorisation et éclairage qu'elle met à disposition des associations et particuliers avec la présence d'un animateur (plus de 50 interventions dans l'année). Sur Plozévet, Dihun est ainsi depuis longtemps un partenaire privilégié du Mondial'Folk (animations place de l'église et la journée "allez les jeunes!"). Nous avons aussi œuvré avec la commune à l'occasion du centenaire de la loi 1901. Par notre vocation intercommunale nous sommes très largement associés à la réflexion sur la construction de la future salle de spectacle. Dihun organise aussi ses propres animations comme le concert de chant choral avec un chœur Gallois et la chorale de Dihun en mai dernier à la chapelle de là Trinité.

### • 3 - *Le secteur Ados*

Depuis le 1er septembre, Dihun, en collaboration avec L'Ulamir du Goyen, reprend une partie du service jeunesse de la CCHPB. Dihun gère cette action sur 5 communes (Plonéour, Pouldreuzic, Peumerit, Plovan et Tréogat).

***Une association à part entière :*** *Malgré une tendance à proposer des services "clé en main" et la professionnalisation des animateurs, Dihun reste avant tout une association. Elle est d'ailleurs gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles et de représentants de la Communauté de Communes, Rémy Strullu y représentant pour sa part la commune de Plozévet. Il est important que notre association intercommunale puisse avoir des relais de la population et la présence de bénévoles de Plozévet au lancement de Dihun a grandement facilité notre implication dans la vie de Plozévet. Nous faisons donc appel aux personnes désirant représenter activement Plozévet au sein de Dihun et vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale de l'association qui devrait avoir lieu mi-novembre*

**• *Contact***
Dihun / Rue Jules Ferry / 29720 Plonéour - **Tél. 02 98 87 68 41**

# Enquête auprès des jeunes

*Le passage de relais au niveau des jeunes entre la CCHPB et l'Ulamir du Goyen étant l'occasion d'élaborer un nouveau projet jeunesse, une mise à jour des attentes du jeune public s'imposait. Les choses se sont rapidement mises en place.*
*En effet, Emilie Ropart, jeune étudiante plozévétienne, actuellement en maîtrise d'Administration Economique et Sociale (AES) à Brest, à l'occasion d'un stage de 8 semaines à la mairie de Plozévet, travaille déjà sur le dossier depuis début septembre. En collaboration avec Gaby PETON, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS, Emilie a été chargée d'élaborer un questionnaire. Celui-ci a été présenté aux jeunes du collège début octobre et une série d'entretiens peut être envisagée avec quelques jeunes fréquentant le foyer.*
*Emilie effectuera une partie du traitement des résultats. Puis, la municipalité commencera un travail d'analyse avec une équipe pluridisciplinaire pour tenter de mettre en place de nouvelles structures d'accueil des jeunes.*

# Bientôt « La Toussaint »

## «Comment répondre au besoin de mémoire et permettre le culte du souvenir ?»

### Incinération, une demande croissante

Le développement de la crémation n'est pas sans conséquence sur l'évolution des rites funéraires. Les columbariums et les jardins du souvenir ont cette fonction mais ils restent encore relativement peu nombreux. A la fin des années 1980, seulement 5 % des défunts étaient incinérés. Aujourd'hui, cette pratique funéraire concerne 20 % des décès. Dans une dizaine d'années, elle devrait représenter 35 % des funérailles. Mais aussi étrange que cela puisse paraître, aucune obligation de créer des espaces cinéraires n'existe. Moins de 10 % des cimetières sont équipés d'un columbarium ou d'un jardin du souvenir. Conséquence : de nombreuses familles se retrouvent à la sortie du crématorium avec une urne funéraire sans toujours savoir ce qu'elles vont en faire.

### Laisser une trace

Columbarium collectif, columbarium familial, inhumation de l'urne en terre ou dans un caveau, dispersion des cendres avec identification sur un lutrin... : le choix proposé aux familles, là où existe un lieu dédié aux défunts incinérés, est de plus en plus large. Il témoigne de ce besoin de laisser une trace et «d'intégrer les restes humains dans un ordre commun». L'incinération n'est pas la fin des rites.

### Dispersion des cendres : une très grande liberté

Sur les 100.000 crémations qui ont lieu chaque année en France, 6 à 7 % des cendres des défunts sont déposées dans un columbarium ou un caveau. La France est le pays où existe la plus grande liberté pour la dispersion des cendres cinéraires. En mer, en montagne, dans une forêt domaniale, dans une rivière ou dans un jardin privé. A noter que les urnes ne peuvent être inhumées dans une propriété privée qu'après autorisation du préfet et du maire. Elles peuvent par contre être immergées sans autorisation.

### Pouvoir choisir

Disperser les cendres dans la nature ? Difficile, quand ce choix n'a pas été explicitement fait par le défunt. Une démarche par ailleurs délicate à assumer et déconseillée par les psychologues. Conserver l'urne au domicile ? Le risque est grand de s'enfermer dans un deuil pathologique. «Les familles ont besoin d'un endroit pour se recueillir et qui permette la pratique d'un rite». En essayant d'offrir des solutions qui se rapprochent de l'inhumation, du mode classique des obsèques, les professionnels proposent un certain nombre de cérémonies qui permettent de personnaliser l'hommage rendu au défunt et de bien commencer le travail de deuil pour les familles.

### Nouvel aménagement et columbarium pour notre cimetière communal

Pour répondre à cette demande de ritualisation de la crémation et aussi la rendre moins traumatisante pour les proches, la municipalité de Plozévet a décidé d'un nouvel aménagement du cimetière.

Un aménagement paysager dans lequel prendront place un columbarium, une table de cérémonie, des bancs, un jardin du souvenir… Il reste à définir l'emplacement précis de cet espace nouveau. Celui-ci devrait se situer dans le haut du cimetière, entre les deux jardins cinéraires existants. En collaboration avec les professionnels, l'équipe des services techniques (et plus particulièrement celle des jardiniers), travaille actuellement sur le projet avec comme tout premier objectif de faire de notre cimetière un lieu propice au recueillement.

## L'incinération et la religion

Autorisée depuis 1963 par l'Eglise Catholique, on lui préfère toutefois l'inhumation. La crémation a toujours lieu après la cérémonie à l'église, l'urne ne devant en principe pas y entrer. Recommandation est faite de ne pas disperser les cendres, ni de garder l'urne au domicile.

Autorisée depuis 1898 chez les protestants, elle est utilisée proportionnellement plus que chez les catholiques (dans les pays à majorité protestante, la crémation est très développée).
Dans ce cas, le pasteur se rend au crématorium et accompagne la famille.

Par contre, la crémation est interdite pour les musulmans et les juifs et non reconnue par les autorités religieuses.

## 2004 : Elections Régionales et Européennes

Les élections régionales auront lieu : le **dimanche 21 mars** pour le 1er tour et le **dimanche 28 mars** pour le 2ème tour.
La date de l'élection des représentants au Parlement européen a été fixée, en application de l'acte du Conseil de l'Union Européenne portant élection des membres du Parlement européens, au **dimanche 13 juin**.
A l'occasion de ces élections les électeurs inscrits sur la liste électorale recevront dans les prochaines semaines une nouvelle carte d'électeur de couleur bleu turquoise. Les personnes nouvellement installées sur la commune et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2004 peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au 31 décembre. Ils doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
(Les ressortissants de l'Union Européenne résidant sur la Commune peuvent demander du 1er septembre au 31 décembre leur inscription sur la liste électorale complémentaire établie pour l'élection des représentants français au Parlement européen. Leur inscription les prive automatiquement du droit de participer à cette même élection dans un autre Etat de l'Union. Pour leur inscription, ils devront se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de résidence sur la commune et attester jouir de leurs droits civiques).

## Chiens errants

Nous sommes de plus en plus souvent confrontés au problème de la divagation d'animaux, plus particulièrement des chiens. Leur divagation est interdite par l'article 213-2 du code rural. Est considéré comme divagant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

## Banque Alimentaire

Au secours de ceux qui ne mangent pas à leur faim, enfants et adultes, même près de chez vous. Journées nationales de la Banque Alimentaire les 28 et 29 novembre.

## Tal Ar Sonerien à l'honneur

*Nominé par l'Association des Maires, le 19 septembre dernier au Carrefour des Communes du Finistère, notre bulletin municipal s'est fait coiffer sur le fil par le magazine de la commune de La Forêt-Fouesnant. Mais l'essentiel n'est-il pas de participer ? Dans tous les cas, félicitations à tous ceux qui, directement ou indirectement, participent chaque trimestre à sa rédaction.*

## Campagne de boisement

La CCHPB (Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden) reconduit sa campagne de reboisement. Les personnes intéressées sont invitées à retirer les bons de commande à la mairie. La date limite est fixée à fin octobre.

## Du bon usage du 15
### (appel des urgences médicales)

Quand composer le 15 ? Uniquement en cas d'urgence. L'appel du 15 doit être exceptionnel. Le 15 est un numéro qui peut sauver des vies. Nous pouvons tous en avoir besoin. L'utiliser avec modération est la garantie d'accéder rapidement aux soins appropriés en cas d'urgence. Le 15 n'est pas prévu pour une prise de rendez-vous avec votre médecin !

## "Pour vous faciliter l'impôt "

### Le prélèvement automatique : un mode de paiement simple, souple et sûr !

Pour chaque impôt (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation) le contribuable a le choix entre deux formules de prélèvement automatique : le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement par mensualités.

• Pour le prélèvement à l'échéance, les prélèvements sont effectués :

- pour l'impôt sur le revenu, en trois fois : en février et en mai pour les deux acomptes provisionnels, à l'automne pour le solde ;

- pour la taxe d'habitation et la taxe foncière, en une fois à l'automne.

• Pour le prélèvement par mensualités : les prélèvements sont effectués en 10 mensualités de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre en cas d'augmentation de l'impôt.

A partir de janvier 2004, les prélèvements sont effectués sur le compte des contribuables le 15 de chaque mois.

Pour bénéficier de l'une des deux formules de prélèvement automatique de l'impôt, il suffit d'adresser le bulletin d'inscription joint à l'avis d'imposition à sa trésorerie ou d'en faire la demande auprès d'elle.

Par ailleurs, les contribuables peuvent aussi, sans aucune démarche préalable, s'inscrire directement sur Internet : www.impôts.gouv.fr ou sur minitel 3616 Trésor (0,152 € la mn).

## La sirène à nouveau opérationnelle

*Après un silence de quelques années, le hurlement de la sirène retentira à nouveau sur la commune : vraisemblablement un bruit dont on se passerait bien mais qui fait gagner parfois quelques précieuses minutes à ceux qui veillent sur notre sécurité, nos amis les pompiers. Aujourd'hui la sirène sonne dès le déclenchement par le CODIS de l'alerte en même temps que les récepteurs d'appel individuel des pompiers. Elle fonctionne de 7h00 du matin à 20h00 le soir. Un essai a lieu chaque premier dimanche du mois à 12h00.*

*Les femmes (Ar Merc'hed)*

## > Le premier goûter des anciens (1947)

C'est en 1947 que la municipalité de Plozévet, alors dirigée par Albert Le Bail, décida, pour la première fois, d'offrir un goûter aux personnes âgées de la commune. Il fut servi au cours de l'automne de cette année à l'Hôtel des Bruyères, toujours tenu à cette date par le Plonéouriste Pierre Riou, qui devait, dès le premier janvier suivant, en céder la direction à Albert et Odette Cudennec. Le photographe, Jean (Le) Bourdon, qui venait de s'installer à Plozévet l'année précédente, prit les clichés.
Ce goûter, remplacé quelque temps plus tard par un déjeuner, fut-il offert régulièrement tous les ans à partir de cette date ? D'autres photographies de groupe furent-elles alors prises ? Nous l'ignorons, mais peut-être certains lecteurs pourront-ils nous le préciser.

La grande majorité des femmes sur cette photo portent la coiffe bigoudène, dont on remarque les deux variantes : la *bigouden dilassenn*, ou coiffe sans lacets, la plus ancienne, spécifique à Plozévet ainsi que partiellement à Landudec, se portait accompagnée d'un petit col, et la *bigouden lassenet*, ou coiffe avec lacets, aujourd'hui la plus connue. Quelques femmes portent la « coiffe ronde », actuellement surtout connue sous le nom de *penn-sardin*, et deux seulement, originaires de Mahalon Confort, la *bourletenn vraz* (au centre de la photo).
Dans le groupe des hommes, au milieu duquel on reconnaît le maire, Albert Le Bail, on remarquera que le chapeau bigouden, appelé *tok teir bouloutenn* (c'est-à-dire : le chapeau aux trois rubans de velours) est encore beaucoup porté, de même que le *chiletenn voulouz*, ou gilet de velours.

## > Le repas des anciens (2003)

Les choses ont bien changé depuis 1947. Ce 1er septembre 2003, invités par la municipalité, 330 convives étaient réunis au gymnase municipal, transformé pour la circonstance en salle de restaurant, pour le traditionnel rendez-vous des anciens. Mets agréables au palais, ambiance de bal musette avec l'excellente Patricia Dupont, chanteuse professionnelle et relayée par Monsieur Le Maire et de nombreux chanteurs amateurs qui n'ont pas hésité à venir sur le podium pousser la chansonnette. Des anciens « de plus en plus jeunes » d'esprit. Certains avaient des fourmis dans les jambes. Une suggestion pour l'an prochain : un bal rétro pour finir la journée en beauté ? Votre avis nous intéresse.

*Les Hommes (An aotrou)*

## > Kenta mern vihan Ar Re Goz (1947)

Er bloavez 1947 e oa deut ar soñj da Albert Le Bail, neuze maer Plozeved, hag d'e goñseilherien, kinnig mern vihan da re goz ar barrez, evid ar wech kenta. Servijet e oe goude an hañv en Hôtel des Bruyères, dalc'het neuze c'hoaz gand Peter Riou, eur paotr deus Ploneour, hag a oa o vond da laosk' e stal gand Albert hag Odette Cudennec d'an deiz kenta ar bloaz 1948. Tennet e oe ar fotoiou gand Jean (Le) Bourdon hag e oe bet digoret e stal gantañ e Plozeved er bloaz araog.
Eun nebeud bloaveziou war-lerc'h e oe kinniget d'an dud eur gwir mañjer ; ha beb bloaz eo bet greet azaleg 1947 ? Ni n'ouzomp ket, med matrehe e vo gouest lod deus hol lennerien da lavared deomp.

Al lodenn vrasa deus ar merc'hed zo koef bigoudenn ganto ; daou rumm a weler : *ar vigoudenn dilassenn*, an hini gosa, deus Plozeved hag eul lodenn deus Landudeg nemetken, eur c'holier bihan a veze lakaet ganti, hag *ar vigouden lassennet* hag a zo anavezet gwelloc'h. Eun nebeud merc'hed zo « koef ront » ganto, (anvet *penn-sardin* aliez bremañ) ; gand diou nemetken, deus Mahalon ha Koñfors, ema *ar vourletenn vraz*.
(E-kreiz ar foto).
E-kreiz ar baotred e weler an aotrou maer, Albert Le Bail. *An tok teir bouloutenn* a veze c'hoaz gand kalzig a baotred goz hag *ar jiletenn voulouz* ive.

Gilles Goyat
*(Remerciements à Jeanne Cornec, Anna Le Meur et à Jean-Paul Pérennou)*

## > Mañjer Ar Re Goz (2003)

Chañchet an traou abaoe 1947. D'al lun deiz kenta a viz gwengolo 2003, pedet gand an ti-kêr, 330 a dud zo 'n em gavet e sal sporchou ar gomun, kempennet 'giz 'vid eur friko, evid mañjer ar re goz. Boued mad-eston da zibi, plijadur 'giz er "bal musette" gand Patricia Dupont, eur ganourez a-vicher deus ar c'henta, a beb eil gand an Aotrou Maer ha gand meur a ganer all ha n'o-deus ket bet diegi o tond da gana beb a jañson dirag an dud. Ar re goz n'int ket mui ken koz ha gwechall. Lod oa debron en o divesker. Eun dra a vefe mad ober 'benn ar bloaz a zeu : eur bal mod-koz evid echui brao an devez. Lavarit deomp ar pez a soñjit deus an dra-se.

# état civil

## Naissances :

- 11 / 04 Germain DEBRAY - *Lessunus*
- 26 / 08 Sterenn LE GOUILL
  *Kergolier, 7 chemin du Lavoir*
- 18 / 09 Maïa LE CLAIRE - *6, Brumphuez*
- 25 / 09 Naïg CARADEC
  Palud Keristenvet

## Mariage :

- 07 / 07 Robert HARDY
  *CRAUGWELL Comté de Galway (Irlande)*
  Florence LE BRETON
  *35 rue de Pont l'Abbé*
- 26 / 07 Arnaud LE CLAIRE
  *RENNES (Ille et Vilaine)*
  Karine ANSQUER
  *25 avenue Georges Le Bail*
- 01 / 08 Loïc STRULLU
  *Kerguivic*
  Marie-Annick PLOUHINEC
  *Kerguivic*
- 06 / 09 Thibaut STOLZ
  *PERNAND-VERGELESSES (Côte d'Or)*
  Julie CARRER *Kerrest*

## Décès :

- 04 / 07 COLIN Henri
  *66 ans - Keringard*
- 09 / 07 FAURY Emile
  *89 ans - Lesneut - résidence La Trinité*
- 12 / 07 JUGEAU Jean Louis
  *78 ans - Bellevue*
- 27 / 07 COLIN Sylvain
  *19 ans - 10 bis rue de la Fontaine*
- 03 / 08 PRUNIER Guy
  *53 ans - 27, Lezavrec*
- 08 / 08 HENAFF Jean Yvon
  *79 ans - Gorréquer*
- 09 / 08 LE GOUILL Anne Veuve KEROUREDAN
  *91 ans - Résidence La Trinité*
- 12 / 08 PAUJEAN Pierre
  *71 ans - Poul ar marquis*
- 18 / 08 LE GUELLEC Corentin
  *84 ans - 27 Chemin de la Corniche*
- 26 / 08 TIRILLY Jean
  *90 ans - Résidence La Trinité*
- 07 / 09 TANGUY Noël
  *89 ans - 33, Kermenguy*
- 07 / 09 KEROUREDAN Marguerite
  Veuve LE GOFF
  *99 ans - 93, rue d'audierne*
- 17 / 09 CLAQUIN Alain
  *73 ans - kergabet*
- 18 / 09 LE GOFF Jean Guillaume
  *80 ans - Kersibou*
- 21 / 09 ANSQUER Marie-Yvonne
  Veuve Pérrenou
  *99 ans - rue des Courlis*

# Réédition de :
## "PLOZEVET NOTICE SUR LA PAROISSE" du Chanoine H. Pérennès

L'ouvrage *Plozévet : notice sur la paroisse*, paru en 1941, vient d'être réédité par « Lorisse-Le livre d'histoire ». Son auteur, le chanoine Henri Pérennès (1875-1951), historien du Finistère, natif de Tréboul, fait revivre ici le passé de la paroisse de Plozévet. Il nous propose, avec la complicité talentueuse du vicomte Frotier de la Messelière (héraldiste et illustrateur), un panorama complet de notre commune à travers le temps. Des *antiquités* locales (menhirs, dolmens...) jusqu'au monument aux morts de la guerre 1914-1918 (statue, due à René Quillivic, représentant Sébastien Le Gouill, qui perdit trois fils pendant le conflit), en passant par le récit des événements essentiels qui ont marqué l'histoire de la paroisse, c'est un véritable guide des richesses patrimoniales de Plozévet qui est ainsi réalisé. L'église paroissiale (aux cinq arcades, dont quatre romanes de la fin du XIIe siècle) y trouve naturellement sa place.

Des extraits des registres la font littéralement revivre (baptêmes, mariages, inhumations...), avant que les chapelles (de la Trinité, Saint-Ronan et Saint-Démet) ne soient évoquées avec la même précision dans la description et le même foisonnement de détails. Le clergé est recensé, lui aussi, et son organisation, décrite : la paroisse est attribuée comme prébende à un chanoine du chapitre de Cornouaille qui délègue ses pouvoirs à un vicaire (ou recteur), lui abandonnant une partie des dîmes. En 1791, M. Jannou, le curé, et ses vicaires, MM. Tymen et Charlès sont réfractaires ; Charlès organise la résistance, non seulement à Plozévet, mais aussi « en Plogoff et Cléden ». Tymen restera longtemps caché dans la région, tandis que Jannou et Charlès sont déportés en Espagne. Autre cause de drames, mais celle-là récurrente, les naufrages à Plozévet (1729, 1736, 1773, 1774, 1780), parmi lesquels celui du vaisseau *Les Droits de l'Homme* (janvier 1797) fut le plus sinistre : le récit des faits, dans le rapport adressé au Directoire par le capitaine Lacrosse, est intégralement cité.

Le chanoine Pérennès a consacré des ouvrages historiques à de nombreuses autres communes ; parmi ceux-ci, on peut citer : *Locronan : notice historique* (1927), *Saint-Tujan au Cap-Sizun* (1936) et *Poulgoazec et Plouhinec : monographie de deux paroisses* (1942).

# Vous êtes vous reconnue ? Les avez-vous reconnues ?

**1940-1941 ?**

## Photo parue dans le dernier Tal ar Sonerien

**1er rang, de gauche à droite :**
Jeannette PEUZIAT – Andrée PEUZIAT – Mimie FLOC'H – Anna PLOUHINEC
Marthe CABILLIC – Josette BOZEC – Jeannine MOREAU – Célestine GADONNA
**2e rang, de gauche à droite :**
Jeannine GENTRIC – Mimie LAUTREDOU – Berthe ANSQUER – Jeannette BOURDON
Jeannine Moreau – Yvonne PERENNOU – Lucienne MENS – Anna LARVOR

Mairie de Plozévet
14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet
Tél. 02 98 91 30 10
Fax 02 98 91 40 29
e.mail : Commune.Plozevet@wanadoo.fr

*Directeur de la publication :*
Pierre PLOUZENNEC, Maire

*Responsable de la rédaction :*
Pierrot BOSSER, Adjoint

*Ont participé à la rédaction :*
le bureau municipal, la commission communication et les services administratifs de la commune

*Crédit photos :*
Raymond CHIMIER, Laurence PRIME, Roxana DURAND, Pierre LE DRÉZEN J-Christophe KERAVEC, Jeanne BONNET René LE PAPE, Michel PERHIRIN, l'ULAMIR, DIHUN, TAMM KREIZ, Jean BOURDON, La Municipalité.

*Maquette, Mise en page :*
Agence id.celt - Quimper

*Impression :*
Le Berre Imprimeur - Quimper